

Réaliser une formation professionnelle en adéquation avec ses aptitudes en vue de l'intégration sur le marché primaire de l'emploi.

La mesure a pour but l'accompagnement du jeune et de son formateur lors d'une formation sur le marché primaire du travail. Cet accompagnement doit permettre la réussite de la formation professionnelle pratique et scolaire en économie.

« Cela m'aide beaucoup d'avoir une coach externe qui comprend ma situation particulière ».

Ronald, apprenti dans une entreprise de paysagisme

Moyens et méthodes

Accompagner au niveau technique et socio-pédagogique sur le lieu de travail et dans les locaux de PerspectivePlus.

Développer l'autonomie et désamorcer les situations professionnelles, personnelles et scolaires qui mettent en péril la formation

Programme

Le programme comprend les modules suivants, sur la base d'une assistance individualisée:

- Accompagnement du jeune
- Soutien du formateur en entreprise
- Soutien de l'école professionnelle et maintien du lien avec l'école
- Aide-devoirs
- Suivi socio-pédagogique/ socio-professionnel
- Entretien du réseau externe

Pré-requis

Personnes assurées qui ont définitivement arrêté leur choix et à qui la formation professionnelle initiale occasionne, du fait de leur invalidité, des frais beaucoup plus élevés qu'à une personne sans atteinte à la santé.

Lieux d'exécution

Sur le lieu de travail de l'employeur et sur les lieux de PerspectivePlus (aide aux devoirs)

Public cible

Jeunes entre 14 et 29 ans ayant des besoins spécifiques en raison d'une atteinte à la santé et rencontrant de ce fait des défis dans leur choix professionnel et/ou leur formation, dans leur attitude au travail et/ou dans leur motivation.



